

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[186_Lettres du duc de Nemours à François Guizot : 1843-1874](#)[Item](#)[Claremont, le 23 Janvier 1851, Louis d'Orléans à François Guizot](#)

Claremont, le 23 Janvier 1851, Louis d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Louis Charles Philippe Raphaël d' (duc de Nemours) (1814-1896)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[Bonaparte, Charles-Louis-Napoléon \(1808-1873\)](#), [Famille royale \(France\)](#), [France \(1848-1852, 2e République\)](#), [Louis-Philippe 1er \(1773-1850\)](#), [Politique \(France\)](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1851-01-23

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote5, AN : 163 MI 42 AP 186 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Louis Charles Philippe Raphaël d' (duc de Nemours) (1814-1896),
Claremont, le 23 Janvier 1851, Louis d'Orléans à François Guizot, 1851-01-23

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 01/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8462>

Informations éditoriales

Destinataire Guizot, François (1787-1874)

Lieu de destination Val Richer (France)

Droits Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédaction Claremont (Angleterre)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

Claremont 23 Janvier 1851.

5
/

Cher Monsieur Guizot,

J'ai lu et médité avec l'intérêt
que j'attache toujours à ce qui
vous de vous la lettre que vous
m'avez écrite par M. Frubert.
Je sens bien toute la valeur toute
la vérité du tableau que vous me
faites de la situation. Je vois
bien quels en sont les maux,
beaucoup plus malheureusement
que je ne vois les remèdes qui
peuvent y être apportés. Mais
ces maux ont été ce me semble
plutôt révélés que créés par la
dernière crise. Ils existaient à
l'état latent et un jour ou l'autre
ils devaient se produire. Dans
l'état de division des partis en France

et dans l'assemblée le danger
seul déterminé et produit l'aggrava-
tion des fractions diverses.
Dans le vote du 18 Janvier l'assem-
blée s'est divisée entre ceux qui
aucun prix ne veulent la prolonga-
tion de ce qui est, et ceux qui
aiment mieux cette prolongation
que l'inconnu. L'inconnu donc
me devez vous est la source du
mal. C'est possible, mais avons-nous
un moyen de le dégager? Il
n'est pas en tous cas en notre
pouvoir à nous personnellement
ici, et je crains qu'il ne soit au
pouvoir de personne. Je crains
qu'aucun arrangement ne soit
possible entre les partis, qu'au
comptant si j'ose me servir de
cette expression c. a. d. chaque jour

pour la lutte du len-
on ne peut avec cela
édifier le bien mais
encore empêcher le mal
et de s'étendre. C'est
l'assemblée a fait de
dernière occasion c'est
peut faire encore tant
existera. Je reconnais
seulement avec vous qu'
cette dernière crise bien
perdue qu'elle n'a gagné
cette perte résulte de la
déstabilisation du gas et
de la manière dont
après cette déstabilisation
du vote émis par elle
elle eut accepté sans
de protestation. Et
que le Président lui

... le danger
produit l'aggl.
positions diverses
... l'assem:
entre ceux qui
veulent la prolonger
est, et ceux qui
elle prolongation
... l'assemblée donc
... la source du
... mais avons-nous
... dégager! Il
... est en notre
... certainement
... qu'il ne soit au
... Je crains
... ment ne soit
... parties, qu'au
... un service de
... et chaque jour

pour la lutte du lendemain
on ne peut avec cela je le sens
édifier le bien mais on peut
encore empêcher le mal de grandir
et de s'étendre. C'est ce que
l'assemblée a fait dans cette
dernière situation. C'est ce qu'elle
peut faire encore tant qu'elle
existera." Je reconnais malheureu-
sement avec vous qu'elle dans
cette dernière crise beaucoup plus
perdue qu'elle n'a gagné; mais
cette perte résulte du fait de la
déstitution de M. Changarnier
et de la manière dont le public
a pris cette destitution et non pas
du vote émis par elle. Car si
elle eût accepté sans un vote
de protestation la destitution
que le Président lui a infligée

elle était non pas diminuée mais
détruite.

De quelque manière au surplus
que l'on retourne l'état présent
des choses, on le trouve mauvais
et peu susceptible d'amélioration.
Cette triste situation me fait
sentir encore plus le prix de vos
avis que je serai toujours
heureux de recevoir. Quant aux
reflexions que nous inspire la
situation, le porteur de la présente
pourra vous les faire connaître
avec plus de développement et de
clarté que j'en puis le faire
dans cette lettre.

Prenez en tous cas ici cher
Monsieur Guizot l'expression de
tous les sentiments pour vous
de votre bien affectionné

Louis d'Orléans